



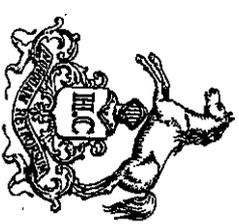
801
:53
Li

CLITIQUES ET CLITICISATION

Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998

Réunis par Claude Muller
avec la collaboration de Paulo de Carvalho,
Laurence Labrunne, Frédéric Lambert et Katja Ploog

W 356211 SROU-LIP



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
7, QUAI MALAQUAIS (7^e)
2001

www.honorechampion.com

- Miller, Philip H. et Ivan A. Sag, 1997, 'French clitic movement without clitics or movement', *Natural Language and Linguistic Theory* 15: 573-639.
- Pearce, Elizabeth, 1991, 'Tense and negation: Competing analyses in Middle French', *Papers from the 27th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society. Part Two: The Parasession on Negation*, éd. par L. Dobrin, L. Nichols, & R.M. Rodriguez, 219-232, Chicago: Chicago Linguistic Society.
- Vance, Barbara S., 1997, *Syntactic Change in Medieval French Verb-Second and Null subjects*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Rivero, Maria-Luisa, 1994, 'Negation, imperatives and Wackernagel effects', *Rivista di Linguistica* 6.1: 39-66.
- Watson, Keith, 1997, 'French complement clitic sequences: a template approach', *French Language Studies* 7: 69-89.
- Zwicky, Arnold M., 1977, *On Clitics*, Bloomington: Indiana University Linguistics Club.
- Zwicky, Arnold M. & Geoffrey K. Pullum, 1983, 'Cliticization vs Inflection: English n't', *Language* 59: 502-513.

L'OPPOSITION ± CLITIQUE EST-ELLE VISIBLE EN SYNTAXE ?¹

1. L'ENJEU

Comme l'a d'abord souligné Zwicky, 1977, il convient de distinguer deux grands types de clitiques: les clitiques simples, qui se manifestent dans une position linéaire « normale », et les clitiques spéciaux, qui ont une position « spéciale ». Tous les clitiques ne sont pas des pronoms, mais je ne traiterai ici que des clitiques pronominaux. Il est courant d'admettre que la cliticité d'un clitique simple est de nature purement morphophonologique. Pour les clitiques spéciaux, en revanche, deux hypothèses concurrentes sont envisagées: selon la première (H1), les clitiques spéciaux et les pronoms forts appartiennent à deux catégories grammaticales distinctes; selon la seconde (H2), les clitiques spéciaux et les pronoms forts sont des épèls différents d'une même catégorie, et l'opposition clitique/non-clitique ressortit donc à la seule morphologie:

HYPOTHESE H1: LES PRONOMS CLITIQUES ET LES PRONOMS FORTS SONT DE NATURE CATEGORIELLE DIFFERENTE

- les clitiques sont des IP, les pronoms forts sont des CP (Cardinaletti et Starke, 1999)
- les clitiques ne sont pas des noms, les pronoms forts sont des noms (Jakubowicz et Nash, 1997)
- les clitiques sont des « pron », les pronoms forts sont des DP (Dobrovie-Sorin, 1999)
- les clitiques sont des têtes, les pronoms forts sont des XP (Burzio, 1986, Jaeggli, 1982, Bouchard, 1982, Roberge, 1990, Borer, 1986)

¹ Merci aux organisateurs et aux participants du colloque sur la cliticisation (Bordeaux, septembre 1998), dont les remarques m'ont permis de corriger certains points. Pour F. Lambert, j'ai laissé ouverte la question de savoir quelle aurait été la position d'Apolonios Dyscole dans le débat H1/H2!

HYPOTHESE H2 : LES PRONOMS CLITTIQUES ET LES PRONOMS FORTS SONT DES EPELS DIFFERENTS D'UNE MEME CATEGORIE

- des « pronoms » (Gross, 1968, Emonds, 1975, Kayne, 1975, Labelle, 1985)
- des déterminants (Postal, 1969, Emonds, 1975, 1976)
- des KP (Harris, 1997)
- des NumP (Rouveret, 1997)

Il y a aussi des analyses qui ne traitent que des clittiques et ne disent rien des pronoms forts : l'analyse des clittiques comme des syntagmes « Voix » (Sportiche, 1996) ; l'analyse des clittiques comme des affixes lexicaux (Auger, 1995, Miller, 1992, Miller & Sag, 1977) ; l'analyse des clittiques comme des faisceaux de traits flexionnels syntagmatiques (Anderson, 1992, 1993). L'esprit de l'analyse de Sportiche est plutôt du type H1 ; l'esprit de l'analyse lexicale (Auger, Miller, Sag) et de l'analyse flexionnelle d'Anderson est plutôt du type H2. Ces analyses ont toutefois été laissées de côté dans l'énumération qui précède parce qu'elles ne développent aucune théorie explicite des pronoms forts.

Les analyses les plus anciennes du rapport clittiques/pronoms forts sont du type H2, mais H1 et H2 continuent à être en compétition dans la littérature linguistique actuelle. Les deux hypothèses ne font pas les mêmes prédictions : H2 prédit que les pronoms forts et les pronoms clittiques ne doivent différer que par leur morphophonologie (l'accentuation, la position linéaire, la spécification vs. l'appauvrissement de leurs traits), et non par leurs propriétés sémantiques ou syntaxiques ; H1 prédit l'inverse, à savoir que les clittiques et les pronoms forts doivent présenter des propriétés sémantiques et/ou structurales différentes. Les champions modernes de l'hypothèse H1 sont Cardinaletti & Starke, 1999, qui appuient leur théorie sur des données indo-européennes, et principalement, romanes. J'appuierai la discussion qui suit sur les seules données du français.

2. L'HYPOTHESE H1

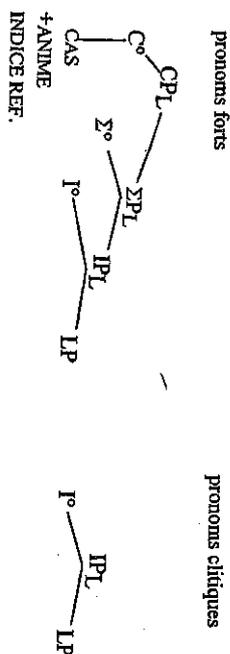
L'hypothèse H1 s'appuie sur deux types de propriétés empiriques :

P1 - Les clittiques et les PF n'ont pas les mêmes propriétés sémantiques : les PF sont sémantiquement plus restreints que les clittiques, les PF sont « plus référentiels » que les clittiques, les PF sont plus spécifiés que les clittiques.

P2 - Les clittiques et les PF n'occupent pas les mêmes positions structurales : un clittique est généré ou déplacé dans une position-tête (X⁰), tandis qu'un pronom fort sature toujours une projection XP. Ceci est une façon de formaliser l'idée que les clittiques sont des marqueurs d'argument tandis que les pronoms forts sont des arguments.

La théorie de Cardinaletti & Starke relie entre elles les propriétés sémantiques et structurale P1 et P2. Selon ces auteurs, les pronoms forts sont structurellement plus riches que les pronoms clittiques :

(1) *Pronoms forts et pronoms clittiques d'après Cardinaletti & Starke 1999²*



Selon cette hypothèse, les pronoms forts sont des projections maximales incluant un nœud supérieur CP dont la tête C° est le siège du trait [+animé], du trait de Cas, et de l'indice référentiel. Les pronoms forts sont donc [+animés] ; ils ont un Cas inhérent, et ils sont « référentiels » - ils ont un indice référentiel propre (c'est pourquoi ils peuvent s'employer ostensivement, être clivés ou focalisés). En revanche, les pronoms clittiques, qui n'ont pas de projection CP, n'ont pas de Cas inhérent (ils doivent donc se déplacer pour en acquérir un), ils ne sont pas spécifiés pour l'animation, et ils n'ont pas d'indice référentiel propre (ils sont donc non focalisables et réfractaires à l'ostension). C'est également leur structure interne qui rend compte de la différence de position décrite sous P2. Etant des projections maximales, les pronoms forts doivent occuper une position XP. Du fait de leur extrême déficience structurale, les pronoms clittiques ne peuvent pas occuper une position XP, mais doivent s'incorporer à une tête fonctionnelle.

² Abréviations utilisées dans les représentations structurales :

C = complémentateur, P = (angl.) phrase ('syntagme'), Z = force (terme de Cardinaletti & Starke), I = (angl.) inflection ('flexion'), L = lexical, D = déterminant, Pers = personne, I/2/3 = 1^{ère}/2^{ème}/3^{ème} personne, T = temps, PRS = présent, K = cas, DAT = datif, Nb = nombre, sg = singulier, pl = pluriel, Cd = cardinal, DF = défini.

3. DISCUSSION DES PROPRIÉTÉS P1 ET P2

3.1. Les pronoms forts ne sont pas intrinsèquement [+animés]

L'idée que les pronoms forts sont [+animés], mais non les pronoms clitiques, est étayée par des contrastes comme (2) et (3):

- (2) a. Tous ces stagiaires ont l'air charmants: nous commencerons le travail avec lui₁ et avec lui₂. [gestes ostensifs]
 b. ?*Tous ces ordinateurs ont l'air parfaits: nous commencerons le travail avec lui₁ et avec lui₂. [gestes ostensifs]
- (3) a. Depuis que j'ai acheté [cet ordinateur]₁, je ne peux pas m'empêcher d'en₁ parler.
 b. ?Depuis que j'ai acheté [cet ordinateur]₁, je ne peux pas m'empêcher de parler de lui₁.
 [ex. (3) de Jakubowicz et Nash, 1997]

Toutefois, les pronoms forts à référent [-animé] sont parfaitement acceptables dans de nombreux contextes, comme je l'ai montré dans un article récent (Zribi-Hertz, 1999a):

- (4) a. Nos cerveaux chérissent [les ombres]₁: car ce sont elles, qui leur permettent de voyager dans le temps et dans l'espace.
 [Nancy Huston 1996, *Instruments des ténèbres*, Paris: Actes Sud, p. 168]
- b. Il [Jean-François Lyotard] rencontre [la phénoménologie de Maurice Merleau-Ponty]₁, avec elle₁, une perplexité sur l'assurance du discours de connaissance (...)
 [Gérard Sfez, *Le Monde* 22-04-98, p. 251]
- c. [Ce travail]₁, à lui₁, seul prenait beaucoup de mon temps.
 [Amadou Hampâté Bâ, 1994, *Où mon commandant*, Paris: Babel, p. 341]
- d. Naguère, on pensait que [les mathématiques]₁ régnaient au-dessus des sciences. Aujourd'hui, on constate que les grandes sciences (...) se développent en dehors d'elles₁.
 [Claude Allègre, 'Ce que je veux', *Le Monde* 6-02-98, p. 14]
- e. Toutes traduisibles entre elles₁, [les langues]₁ donnent des formes immensément diverses à des contenus semblables.
 [Claude Hagège, *Le Monde de l'Education* n° 256, février 1998, p. 27]

La thèse développée dans Zribi-Hertz, 1999a est que la contrainte illustrée en (2) et (3) est indépendante du statut clitique ou non clitique du pronom. Elle prend sa source dans la spécification morphologique du pronom, en l'occurrence, dans sa spécification ou non-spécification en genre. Lorsque le pronom est employé ostensivement, comme en (2), ses traits fonctionnels explicites, et en particulier son trait de genre, sont interprétés comme sémantiquement motivés par les propriétés du référent. Par ailleurs, si un même antécédent peut être anaphorisé soit par un pronom +genre soit par un pronom -genre, comme en (3), le choix entre le pronom sur-spécifié et le pronom sous-spécifié est interprété comme sémantiquement motivé. Or, il se trouve que les pronoms forts de 3ème personne sont, en français, uniformément spécifiés pour le genre (*lui/elle/eux/elles*), et que la principale motivation *sémantique* du trait de genre est de supporter le trait de sexe, lequel implique l'animation. Toutefois, les exemples (3) montrent bien que le genre des pronoms forts n'est pas toujours sémantiquement motivé. Il ne l'est que dans des conditions discursives particulières, succinctement évoquées ci-dessus.

Ni l'animation ni la sexualité ne sont donc un trait inhérent des pronoms forts.

3.2. Les pronoms forts ne sont pas plus référentiels que les clitiques

L'idée que les pronoms forts sont intrinsèquement « référentiels » (ont un indice référentiel propre) est immédiatement démentie par le fait qu'à l'instar des pronoms clitiques, ils peuvent se comporter comme des variables liées.

Comme les pronoms clitiques, les pronoms forts peuvent être liés par un antécédent quantifié:

- (5) a. [Tout le monde]₁ espère que quelqu'un l₁ aime.
 b. Chacun₁ a besoin que quelqu'un apprécie s₁on travail.
 c. Personne₁ n'aime qu'on le₁ frappe.
- (6) a. [Tout le monde]₁ espère que quelqu'un a besoin de lui₁.
 b. Chacun₁ a besoin que quelqu'un s'intéresse à lui₁.
 c. Personne₁ n'aime qu'on dise du mal de lui₁.

Comme les pronoms clitiques, les pronoms forts peuvent répondre comme des variables au test « Sloppy Identity »:

- (7) a. Pierre₁ croit que je le₁ déteste, et Jean₂ aussi (1/2).
 1 = ...et Jean₂ aussi croit que je le₁ déteste.
 2 = ...et Jean₂ aussi croit que je le₂ déteste.
 b. Pierre₁ croit que j'ai peur de lui₁, et Jean₂ aussi (1/2).
 1 = ...et Jean₂ aussi croit que j'ai peur de lui₁.
 2 = ...et Jean₂ aussi croit que j'ai peur de lui₂.
- (8) a. Pierre₁ s' imagine que j'ai pris s₁on T-shirt, et Jean₂ aussi (1/2).
 1 = ...et Jean₂ aussi s' imagine que j'ai pris s₁on T-shirt.
 2 = ...et Jean₂ aussi s' imagine que j'ai pris s₂on T-shirt.
 b. Pierre₁ s' imagine que j'ai pris un T-shirt à lui₁, et Jean₂ aussi (1/2).
 1 = ...et Jean₂ aussi s' imagine que j'ai pris un T-shirt à lui₁.
 2 = ...et Jean₂ aussi s' imagine que j'ai pris un T-shirt à lui₂.
- (9) a. J₁'ai longtemps cru que Pierre me₁ détestait, et toi₂ aussi (1/2).
 1 = ...et toi aussi tu as longtemps cru que Pierre me détestait.
 2 = ...et toi aussi tu as longtemps cru que Pierre te détestait.
 b. J₁'ai longtemps cru que Pierre avait peur de moi₁, et toi₂ aussi (1/2).
 1 = ...et toi aussi tu as longtemps cru que Pierre avait peur de moi.
 2 = ...et toi aussi tu as longtemps cru que Pierre avait peur de toi.

Il n'y a donc pas de raison de supposer que les pronoms forts sont intrinsèquement référentiels. Leur référentialité dans l'emploi ostensif doit venir des contraintes pragmatico-sémantiques sur l'emploi ostensif lui-même, et non pas d'un trait qui serait interne au pronom.

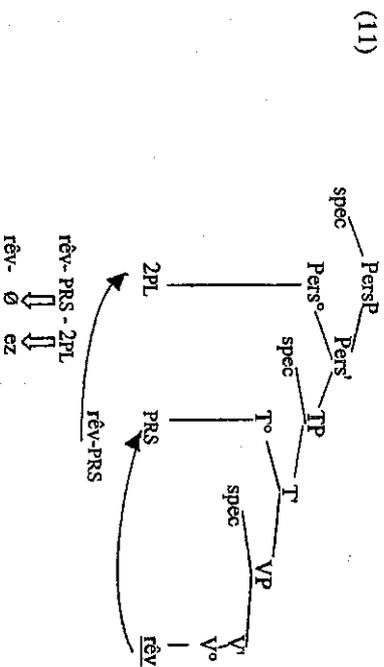
3.3. Les pronoms forts ne sont pas nécessairement des projections maximales

Une idée répandue dans l'optique de l'hypothèse H1 est que les pronoms clittiques objets doivent, en français, être générés dans des têtes, tandis que les pronoms forts occupent toujours des positions XP. L'association de deux positions structurales (X^o et XP) aux deux types de pronoms (clittiques et pronoms forts) renvoie à la théorie X-barre de la constituance. Au sein d'une configuration X-barre, la position tête (X^o) est, cruciallement, fermée à un syntagme. En revanche, les positions Spécificateur et Complément sont ouvertes à des syntagmes. Le matériel placé dans la tête peut avoir une structure morphologique, pas une structure syntaxique; la tête ne peut donc être remplie que par un morphème, un mot, ou un faisceau d'informations fonctionnelles

comme [Personne-Genre-Nombre] – traits internes d'un élément personnel. Un bon exemple d'élément personnel occupant sûrement une position tête est la désinence personnelle qui apparaît, en français, sur le verbe fini:

- (10) vous rêv-*ez*
 rêvez = [rêv]-PRS-2PL

Une façon (imparfaitement minimaliste) de dériver le verbe fléchi rêvez est de dire que le verbe lexical se déplace successivement dans les têtes fonctionnelles Temps et Personne, comme on le voit en (11), et acquiert sa désinence personnelle à l'issue de ce déplacement:



L'élément personnel épelé par *-ez* dans *rêv-*ez** ne commutent évidemment pas avec un syntagme nominal lexical:

- (12) a. Vous rêv-*ez* beaucoup.
 b. *Vous rêv[*Pierre et toi*] beaucoup.

Par contre l'élément personnel *vous* de (13a), qui épelle les mêmes traits fonctionnels (2PL), commutent avec un syntagme nominal lexical, cf. (13b):

- (13) a. J'ai peur de vous.
 b. J'ai peur de {cet enfant/Pierre et toi}.

On pourrait penser que le contraste entre *-ez* et *vous* est purement morphophonologique: l'un a le comportement d'un affixe et n'alterne donc pas avec un syntagme, l'autre n'est pas affixal et alterne avec un syntagme. Mais j'aimerais soutenir que le contraste entre l'élément per-

sonnel argumental et l'élément personnel marqueur d'argument prend sa source dans la syntaxe plutôt que dans la morphologie.

Dans le cadre de la théorie X-barre, supposons que les traits 2PL épelés par *-ez* soient générés dans une tête X^0 , tandis que les traits 2PL épelés par *vous* en (13a) soient générés dans une position XP (spécificateur ou complément). Cette double hypothèse formalise précisément l'idée que *vous* et *-ez* contrastent syntaxiquement par le fait que *vous* en (13a) est un argument, tandis que *-ez* n'est qu'un marqueur d'argument. La flexion personnelle générée dans la tête $Pers^0$ a pour fonction d'identifier le sujet et, le cas échéant, d'articuler la relation prédicative. Ce double statut des morphèmes personnels caractérise généralement les langues dites «à flexion personnelle». Il s'ensuit, dans ce type de langues, une essentielle asymétrie entre les morphèmes personnels et les syntagmes nominaux lexicaux puisque ces derniers, contrairement aux précédents, sont exclus des positions X^0 .

Considérons maintenant les possessifs déterminatifs *mon, ton, son* etc. Ceux-ci sont faits d'un élément personnel et d'une marque de genre-nombre qui en est indépendante:

(14) m - a (balle) m - es (balles) no - tre (balle) no - s (balles)
1sg-Fsg 1sg-pl 1pl-sg 1pl-pl

Comme l'ont montré divers travaux (Milner, 1982, Godard, 1986, Kupferman, 1996) l'élément personnel des possessifs de (14) marque la relation prédicative au sein du syntagme nominal: le syntagme nominal étiqueté «possessif» est un syntagme nominal sémantiquement prédicatif, au sein duquel l'élément personnel identifie le sujet de la prédication (couramment nommé «possesseur»):

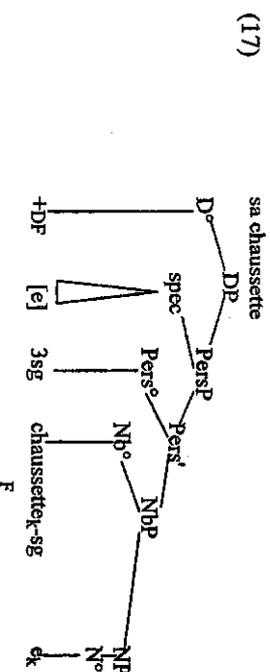
- (15) a. le comité a pris une décision > sa décision.....
b. Pierre [l'écrit/vend...] des livres > ses livres.....
c. l'enfant a une chaussette > sa chaussette.....
d. la casseroles a un fond > son fond.....
e. *le problème a un fond > *son fond.....

Aucun syntagme nominal lexical ne peut apparaître en français dans la position attendue du «sujet» au sein d'un groupe nominal:

- (16) a. s - a décision
b. *l'enfant ? décision

Pour décrire ces faits, on peut supposer qu'un syntagme nominal possessif est un syntagme nominal prédicatif (cf. Chomsky, 1972, Szabolcsi, 1984, Abney, 1987, Godard, 1986, Milner, 1982); et que

l'élément personnel épelé *s-* en (20a) a le même statut syntaxique que l'élément personnel qui est épelé en (12) comme une désinence sur le verbe (cf. Zribi-Hertz, 1998b, 1999b). Formellement, ceci revient à supposer que les traits [Personne-Nombre] épelés par [m], [l], [s] etc. dans les possessifs sont des marqueurs de sujet, qui sont générés de la même façon que la désinence personnelle de (12). Si l'on suppose comme je l'ai fait plus haut que la désinence personnelle de (12) est générée dans une tête fonctionnelle baptisée $Pers^0$, on supposera également que l'élément personnel des possessifs déterminatifs est généré dans la tête $Pers^0$ au sein du syntagme nominal. Selon cette analyse, l'élément personnel est généré dans les deux cas dans une tête, il n'alterne donc pas avec un syntagme nominal; il n'est pas le (syntagme) sujet d'une prédication, il identifie le sujet d'une prédication.



Les possessifs de la classe *mon/ton/son* sont intrinsèquement «définis»³. Pour combiner un possessif et une détermination de type indéfini, on recourt au possessif datif postnominal:

- (18) J'ai retrouvé
C'était
Pierre est
a. ta chaussette a'. une chaussette à toi.
b. leur idée b'. une idée à eux.
c. mon collègue c'. un collègue à moi.

³ Zribi-Hertz, 1998b, 1999b, développe l'hypothèse qu'en français moderne (mais non en ancien français ou en italien moderne), l'élément personnel généré dans $Pers^0$ s'adjoit en morphologie au trait Défini généré dans D^0 .

La définitude du DP mise à part, le possessif datif postnominal est corrélié aux mêmes propriétés interprétatives que le possessif déterminatif : les syntagmes nominaux indéfinis (18a, 'b', 'c') sont des prédictions nominales, dont le sujet est identifié par l'élément personnel, exactement comme leurs homologues définis (18a, b, c). Qui plus est, dans mon dialecte du français, le possessif datif postnominal ne peut être qu'un pronom, à l'exclusion d'un syntagme nominal lexical :

- (19) a. Je viens de trouver une chaussette à toi dans la poubelle.
 b. (Pierre) Je viens de trouver une chaussette à lui dans la poubelle.
 c. ??Je viens de trouver une chaussette à Pierre dans la poubelle.
 d. ??Je viens de trouver une chaussette à mon frère dans la poubelle.
- (20) a. J'ai croisé un collègue à moi au marché ce matin.
 b. (Marie) J'ai croisé un collègue à elle au marché ce matin.
 c. ??J'ai croisé un collègue à Marie au marché ce matin.
 d. ??J'ai croisé un collègue à ma mère au marché ce matin.

Les constructions à possessif postnominal pronominal (19a, b) et (20a, b) sont bien formées en français standard. En revanche, les formes (19c, d) et (20c, d) ne sont bien formées que dans les dialectes où les formes (21) le sont aussi :

- (21) a. ??Je viens de trouver la chaussette à {Pierre/mon frère} dans la poubelle.
 b. ??J'ai croisé la collègue à {Marie/ma mère} au marché ce matin.

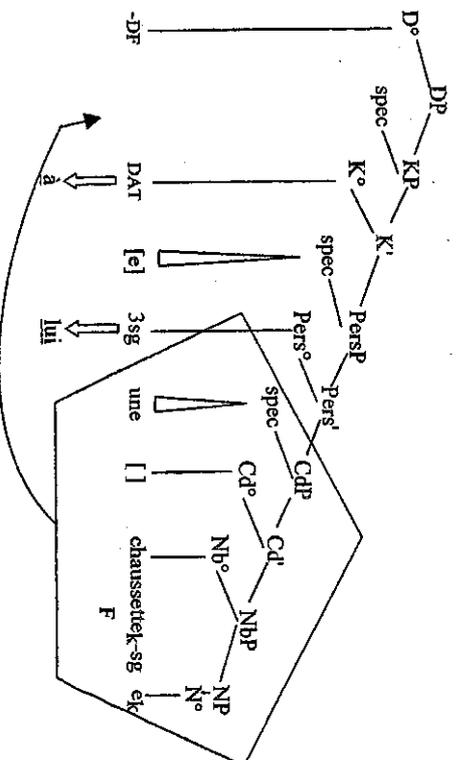
Dans au moins un dialecte du français, donc, le possessif datif postnominal n'alterne pas avec un syntagme nominal. Dans ce dialecte, l'élément personnel épêlé par *s* dans *sa chaussette* et l'élément personnel épêlé par *lui* dans *une chaussette à lui* ont en fait exactement les mêmes propriétés syntaxiques et ne diffèrent que par la morphophonologie (l'un est cliquique, l'autre non) :

- (22) *s* - (*sa chaussette*) = *lui* (*une chaussette à lui*)
 - ils sont formés des mêmes traits (Personne/Genre/Nombre)
 - ils identifient le sujet d'une prédication nominale
 - ils occupent une position fermée à un syntagme nominal

Pour décrire ces propriétés je supposerai (cf. Zribi-Hertz, 1998a, 1999b) - en m'inspirant librement de l'analyse de Kayne (1993, 1994) portant sur l'anglais - que la construction à possessif datif postnominal

est dérivée par une règle de mouvement analogue à la relativisation, et qui déplace vers la gauche la partie basse du syntagme nominal :

(23) une chaussette à lui



Les deux hypothèses de cette analyse qui sont pertinentes pour ma démonstration sont résumées en (24) :

- (24) *Possessif déterminatif et possessif postnominal : hypothèses*
 a. L'élément personnel des possessifs déterminatifs (par ex. *s* dans *s-a*) doit être généré dans la tête Pers° qui articule la relation prédictative; autrement dit, est un *marqueur de sujet*;
 b. Le pronom fort de la construction à possessif postnominal (*une chaussette à lui*) est l'épêlé du MEME objet syntaxique que l'élément personnel du possessif déterminatif. Il s'ensuit que *lui*, dans *une chaussette à lui*, doit également être généré dans la tête Pers°.

Si le possessif datif postnominal est épêlé comme un pronom fort et non comme un cliquique, ce n'est donc pas en raison de ses propriétés structurales intrinsèques, mais pour des raisons strictement morphologiques : dans le régime d'une préposition, un morphème personnel ne peut être épêlé en français que comme un pronom non cliquique.

4. CONCLUSION

J'ai défendu l'idée que, contrairement à une hypothèse courante émise par H1, les pronoms forts du français ne diffèrent intrinsèquement

des pronoms clittiques ni par leurs propriétés sémantiques, ni par leurs propriétés structurales, mais seulement par leur morphophonologie. Les pronoms forts ne sont pas intrinsèquement +animés. Les pronoms forts ne sont pas intrinsèquement plus référentiels que les clittiques. Et si mon analyse des possessifs datifs postnominiaux du français est correcte, les pronoms forts peuvent, comme les pronoms clittiques, être des marqueurs d'argument, générés dans une tête fonctionnelle. J'en conclus que jusqu'à nouvel ordre, toute théorie des clittiques qui incorpore l'hypothèse H2 est empiriquement supérieure à une théorie qui retient l'hypothèse H1.

Anne ZRIBI-HERTZ

Université de Paris-8 & UMR 7023, CNRS

RÉFÉRENCES

- Abney, S., 1987, *The English noun phrase in its sentential aspects*, Thèse inédite, MIT.
- Anderson, S., 1992, *A-morphous morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Anderson, S., 1993, «Wackernagel's revenge: clitics, morphology, and the syntax of second position.» *Language* 69-1: 68-98.
- Auger, J., 1995, «Les clittiques pronominaux en français parlé informel: une approche morphologique.» *Revue Québécoise de Linguistique* 24: 21-60.
- Bonet, E., 1991, *Morphology after syntax: pronominal clitics in Romance*, Thèse de doctorat, MIT.
- Borer, H. (ed.), 1986, *The syntax of pronominal clitics: Syntax and semantics* 19, New York: Academic Press.
- Bouchard, D., 1982, *On the content of empty categories*, Ph.D., MIT.
- Burzio, L., 1986, *Italian syntax*, Dordrecht: Reidel.
- Cardinaletti, A. & Starke, M., 1999, «The typology of structural deficiency: a case study of the three classes of pronouns», in H. van Riemsdijk (ed.), *Clitics in the languages of Europe*, Berlin: Mouton-De Gruyter: 145-233.
- Chomsky, N., 1972, «Remarks on nominalization.» In *Studies on semantics in generative grammar*, La Haye: Mouton.
- Dobrovie-Sorin, C., 1999, «The typology of pronouns and the distinction between syntax and morphophonology», in: H. van Riemsdijk (ed.), *Clitics in the languages of Europe: language use and typology*, Berlin: Mouton-De Gruyter: 249-257.
- Emonds, J., 1975, «A transformational analysis of French clitics without positive output constraints.» *Linguistic Analysis* 1-1: 3-24.
- Godard, D., 1986, «Les déterminants possessifs et les compléments du nom.» *Langue française* 72: 102-122.
- Gross, M., 1968, *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du verbe*, Paris: Larousse.
- Harris, J., 1997, «Morphologie autonome et pronoms clittiques en catalan et en espagnol.» *Recherches Linguistiques de Vincennes* 26: 61-86.
- Jaeggli, O., 1982, *Topics in Romance syntax*. Dordrecht: Foris.
- Jakubowicz, L. & L. Nash, 1997, «Clitic pronouns in French», Ms., Paris-8.
- Kayne, R., 1975, *French syntax*, MIT Press. Trad. française *Syntaxe du français*, Paris: Seuil, 1977.
- Kayne, R., 1993, «Toward a modular theory of auxiliary selection.» *Studia Linguistica* 47: 3-31.
- Kayne, R., 1994, *The antisymmetry of syntax*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Kupferman, L., 1996, «Les génitifs: gouvernement d'antécédent et gouvernement thématique.» *Langue française* 109: 104-125.
- Miller, P., 1992, *Clitics and constituents in Phrase Structure grammar*, New York: Garland.
- Miller, P., & I. Sag, 1977, «French clitic movement without clitics or movement.» *Natural Language and Linguistic Theory* 15: 573-639.
- Milner, J.-C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris: Seuil.
- Postal, P., 1969, «On so-called «pronouns» in English.» In D. Reibel & S. Schane (sld.) *Modern studies in English: readings in English transformational grammar*: 201-224, Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
- Roberge, Y., 1990, *The syntactic recoverability of null arguments*, Mc Gill-Queen's University Press, Montréal.
- Rouveret, A., 1997, «Les pronoms personnels du gallois: structure interne et syntaxe.» In A. Zribi-Hertz (éd.) *Les pronoms: morphologie, syntaxe et typologie*, Saint-Denis: Presses Universitaires de Vincennes.
- Sportiche, D., 1996, «Clitic constructions.» In J. Rooryck & L. Zaring (eds) *Phrase structure and the lexicon*: 213-276, Bloomington, IN: IULC Press.
- Szabolcsi, A., 1984, «The possessor that ran away from home.» *The Linguistic Review* 3: 69-102.
- Zribi-Hertz, A., 1998a, «Les possessifs postnominiaux en français et en anglais.» *Actes de l'atelier de linguistique du congrès de la SALS*, Cynos 15-1: 19-30.
- Zribi-Hertz, A., 1998b, «Les syntagmes nominaux possessifs en français moderne: syntaxe et morphologie.» In J. Guéron et A. Zribi-Hertz (sld.) *La grammaire de la possession*, Nanterre: UNIDIX, 129-166.
- Zribi-Hertz, A., 1999a, «Les pronoms forts du français sont-ils [+animés]?» In M. Coene, W. De Mulder, P. Dendale & Y. d'Hulst (eds) *Traiani Augusti*

Vestigia Pressa Segumannur Studia linguistica in honorem Lilianae Tas-mowski, Padoue: Unipress, 663-679.

Zribi-Hertz, A., 1999b, « Le système des possessifs en français standard moderne », *Langue française*, 7-29.

Zwicky, A., 1977, *On clitics*, Bloomington: Indiana University Linguistics Club.

AFFIXE OU CLITIQUE ? LE CAS DU GÉNITIF DANOIS EN -S

1. LES PARADIGMES CASUELS DU DANOIS

Si on a bien en danois ce qui semble être un véritable paradigme casuel flexionnel dans le cas des pronoms :

(1)	Pronom personnel	Pronom interrogatif
nom.	<i>han</i>	'il'
acc.	<i>ham</i>	'le'
gén.	<i>hans</i>	'son, en, de lui'
		<i>hvem</i>
		<i>hvem</i>
		'qui'
		<i>hvís</i>
		'de qui'

les noms ne présentent jamais que deux formes :

(2)	nom.-acc.	<i>kongen</i>	'le roi'
	gén.	<i>kongens</i>	'du roi'

Historiquement ces formes remontent aux formes du nordique commun, reconstituables sur la base du vieil islandais et des inscriptions runiques. On trouve en effet une désinence -s au génitif dès les origines de la langue. Voici le paradigme des formes du mot *konung* 'roi' en vieil islandais :

(3)	nom.	<i>konungr</i>
	acc.	<i>konung</i>
	dat.	<i>konungi</i>
	gén.	<i>konungs</i>

D'un point de vue morphologique, le développement qui mène d'un paradigme comme celui de (3) à celui de (2) semble représenter une évolution tout à fait banale, par laquelle un paradigme casuel est réduit, évolution qu'on connaît également dans beaucoup d'autres langues indo-européennes.